

*Budget—M. Stevens*

A cet égard, je ne doute pas un instant que le ministre ait suivi de très près les conseils de la Chambre de Commerce du Canada. Si l'on se réfère au mémoire que la Chambre de Commerce du Canada a présenté avant l'exposé budgétaire en mai 1975, on constate que le ministre a suivi bon nombre de ses recommandations. Je ne sais pas si le ministre a remarqué qu'à la page 5 du mémoire, la Chambre de Commerce estime que le déficit sera de l'ordre de 3.7 milliards. En somme, c'est à peu près 700 millions de plus que le déficit envisagé par le ministre en novembre. Je rappelle aux députés que le déficit prévu par le ministre dans son exposé de lundi soir est de l'ordre de 5.3 milliards.

Je vais faire consigner au compte rendu un extrait d'un mémoire présenté par la Chambre de commerce du Canada avant le dépôt du budget:

Au point de vue du contrôle monétaire, si le gouvernement fédéral accroît sa prévision globale de caisse au-delà des 3.7 milliards de dollars actuellement projetés pour 1975-1976, voici quelles pourraient en être les conséquences:

a) Les épargnes en dollars canadiens des particuliers connaîtraient une hausse plus prononcée que la prévision que nous en avons faite à 17.3 p. 100.

b) La masse monétaire s'accroîtrait également au-delà de notre prévision actuelle de 13.9 p. 100 puisqu'une bonne partie du financement additionnel devrait se faire au moyen de billets du Trésor, ce qui serait hautement inflationniste.

c) Au lieu de tenir une campagne relativement modeste d'achat d'obligations d'épargne du Canada, le gouvernement fédéral devra peut-être encore une fois émettre des obligations pour un montant considérable s'il veut éviter des pressions indues sur les marchés financiers. Cela pourrait se révéler défavorable à long terme.

En somme, cette mesure pourrait donner lieu à des taux d'intérêt plus élevés, à une croissance supérieure de la masse monétaire et à une inflation accrue.

Ce serait certes une conséquence déplorable du présent budget s'il devait aggraver l'inflation.

J'en viens maintenant aux propositions précises que nous de l'opposition officielle aimerions énoncer. D'abord, nous estimons qu'on pourrait réduire les dépenses du gouvernement de beaucoup plus que le ministre ne se propose de le faire.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** En nous fondant sur les réductions qu'il propose, nous sommes d'avis que nous pourrions adopter certaines politiques et réduire certains impôts. C'est dans ce sens que nous allons exhorter le ministre au cours du débat. Premièrement, nous voulons que la taxe de 350 millions de dollars, soit la taxe de 10c. le gallon d'essence, disparaisse.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** Il est inadmissible de demander aux automobilistes canadiens d'assumer les frais des subventions aux produits énergétiques au Québec et dans les provinces Atlantiques. Notre parti . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** Notre parti a toujours appuyé le principe d'un seul prix pour tous les Canadiens; les subventions que suppose cette politique doivent être imputées non pas aux automobilistes mais au Trésor national.

**Des voix:** Bravo!

● (1610)

**M. Stevens:** Il est inadmissible que le fardeau de cette taxe tombe surtout sur le dos des travailleurs et nous comptons nous y opposer de toutes nos forces.

[M. Stevens.]

Monsieur l'Orateur, au lieu des tours de passe-passe du ministre pour réaliser des réductions de dépenses imaginaires, il existe suffisamment de possibilités de diminuer les dépenses qui permettraient de lancer un programme de 250,000 mises en chantier par an au cours des prochaines années. Le ministre n'a jamais prévu assez de fonds pour l'industrie de la construction de logements; nous proposons de renflouer les programmes existants qui se sont déjà révélés inefficaces. Le ministre a annoncé des crédits de 200 millions de dollars pour le budget actuel du logement et il ne prévoit que 125 millions de dollars pour l'année financière en cours; c'est absolument insuffisant. Si un secteur de notre économie a besoin d'être stimulé, c'est bien celui de la construction domiciliaire.

La construction d'un nombre suffisant de logements permettrait de réduire l'inflation et procurerait de l'emploi aux dizaines de milliers de Canadiens qui chôment. C'est pourquoi nous allons insister pour que les particuliers puissent déduire de l'impôt sur leur revenu les intérêts supérieurs à 8 p. 100, jusqu'à concurrence de \$1,000 par propriétaire de maison.

Nous pensons également que le gouvernement devrait mettre en œuvre immédiatement un programme visant à subventionner les hypothèques à l'égard des mises en chantier, afin d'assurer que les intérêts hypothécaires sur les nouvelles maisons et les nouveaux appartements n'excèdent pas 8 p. 100.

En bref, si le gouvernement fédéral tient à ce que les taux hypothécaires au Canada soient de 11 ou 12 p. 100, il est injuste de demander aux propriétaires de maisons de supporter le gros de ces frais. Il faudrait instaurer un programme de subventions qui verrait à ce que le remboursement des intérêts en sus de 8 p. 100 aux prêteurs privés soit subventionné par le Trésor fédéral. Grâce à ce programme, pourraient se manifester des dizaines de milliers d'acheteurs éventuels touchant des revenus leur permettant de rembourser les emprunts hypothécaires, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Non seulement il faut faire en sorte que les acheteurs éventuels aient des revenus suffisants pour acheter une maison, mais il faut aussi accroître le capital offert sur le marché des prêts hypothécaires. Nous comptons insister auprès du gouvernement pour qu'il accorde des crédits d'impôt sur le revenu des investissements à l'égard des certificats délivrés par des sociétés garantissant que ces investissements servent au financement des hypothèques. Ces crédits d'impôts constitueraient un avantage fiscal pour l'acheteur de ces certificats. De cette manière, des centaines de millions de dollars qui ne seront pas placés en prêts hypothécaires resteraient investis de la même façon à l'avenir.

Le gouvernement devrait replacer—en commençant par le milliard et demi de dollars qu'il a investi dans Petro-Can—500 millions de dollars, en trois ans, dans une caisse spéciale d'expansion des services municipaux. Avec la collaboration des provinces, nous pourrions verser ces 500 millions de dollars aux municipalités pour viabiliser de vastes étendues de terrain. On aiderait ainsi les municipalités à installer les égouts, le service d'eau et les autres services nécessaires, pour viabiliser davantage de terrains à bâtir.